



---

---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

---

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-CINQUIÈME LÉGISLATURE

## Journal des débats

### Commissions parlementaires

---

---

#### Commission permanente des affaires sociales

#### Élection du président

Le vendredi 1er décembre 1995 — No 29

Président: M. Roger Bertrand

---

QUÉBEC



**Commission permanente des affaires sociales**

**Le vendredi 1er décembre 1995**

**Table des matières**

Élection du président

1

**Intervenants**

M. Raymond Brouillet, vice-président de l'Assemblée

M. Robert Perreault

M. Serge Deslières



Le vendredi 1er décembre 1995

### Élection du président

(Onze heures quarante-neuf minutes)

**Le Président (M. Brouillet):** À l'ordre, messieurs dames!

Je déclare ouverte la séance de la commission des affaires sociales. Le mandat de cette séance est de procéder à l'élection du président de la commission. Je vous rappelle la procédure, qui est très simple. Conformément à l'article 140 du règlement, en vue de vacance de la charge de président, la commission élit, dans les 30 jours, un nouveau président. Selon l'article 135 du règlement, «le président et le vice-président de chaque commission sont élus à la majorité des membres de chaque groupe parlementaire». Alors, je suis prêt à recevoir des propositions pour le poste de président.

### Élection du président

**M. Deslières:** Alors, M. le vice-président, il me fait plaisir de proposer, comme nouveau président de la commission des affaires sociales, afin de combler le poste devenu vacant hier, le député de Mercier, M. Robert Perreault.

**Le Président (M. Brouillet):** Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant le gouvernement, cette proposition est adoptée?

• (11 h 50) •

**Des voix:** Adopté.

**Le Président (M. Brouillet):** Adopté. Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant l'opposition officielle, cette proposition est adoptée?

**Des voix:** Adopté.

**Le Président (M. Brouillet):** Adopté. Alors, je déclare donc M. le député de Mercier — c'est bien ça — élu président de la commission des affaires sociales.

**Le Président (M. Perreault):** Alors, M. le Président, vous me permettrez de remercier mes collègues pour une telle unanimité, et mes enfants vous enverront une carte postale pour leur cadeau de Noël. Merci bien.

**Des voix:** Ha, ha, ha!

**Le Président (M. Perreault):** Non, bien, merci. On m'a dit que la commission avait un rythme de travail et un style où il y avait une entente, un climat d'entente. Je vais tout faire pour le préserver, bien certainement.

**Le Président (M. Brouillet):** Je vous félicite, M. le nouveau président. Et, sur ce, les travaux de la commission des affaires sociales sont ajournés sine die.

(Fin de la séance à 11 h 51)

